

Article Ouest France : 07/04/2018

La caravane de l'accessibilité à Dinard :

Aménagements pour handicapés : peut mieux faire



Des membres de l'Association des paralysés de France, des jeunes Dinardais et des élus ont déambulé dans les rues de Dinard pour voir si la circulation en fauteuil se faisait facilement. Ou pas. |

Mercredi, des membres de l'Association des paralysés de France (APF) ont fait un point sur l'accessibilité des locaux municipaux et sur les déplacements en centre-ville.

L'initiative

L'APF (Association des paralysés de France) n'avait pas fait de point sur l'accessibilité à Dinard depuis 2014.

Mercredi, des membres de l'association ont échangé sur le sujet avec Elisabeth Bauve-Leroy, adjointe chargée de l'action sociale, Franck Morault-Bocazou, élu d'opposition, Béatrice Bodiguel, référente accessibilité à la mairie, Michèle Jouet-Le Pors, de l'association Emeraude voile solidaire et des jeunes de l'association Sourires de gosses. Plusieurs points ont été évoqués.

Les bâtiments publics

Avec ses marches la mairie est difficilement accessible aux personnes en situation de handicap, aussi bien les visiteurs que le personnel. Toutes les écoles ne sont pas aux normes. Les deux maternelles oui, mais une école primaire sur les deux ne l'est pas.

La voirie

L'association signale avoir vu des « anomalies » devant l'église. « **Même si c'est fait dans la norme, cela va parfois à l'encontre de l'usage** », note Louis Le Guern, référent de l'APF à Dinard.

D'autres remarques sont faites sur l'absence de bateau (dépression du trottoir) dans certaines rues, la présence de barrières en bout d'un passage piéton, rue Gardiner et de l'entrée du Balnéum par la digue...

La représentante de la Ville indique que des arrêts de bus ont été aménagés comme celui près de Gardiner, et que les projets d'aménagement se font en concertation avec la commission accessibilité.

Des suggestions

Élisabeth Bauve-Leroy est consciente des nombreux travaux à réaliser. « **Mais on ne peut pas tout faire d'un coup!** » L'adjointe au maire propose de « **sensibiliser les services** » et « **d'installer une boîte à idées et suggestions** ». La référente accessibilité signale qu'une boîte mail sera ouverte en septembre « **pour faciliter l'expression des personnes handicapées** ».

Cette association de jeunes Dinardais a pour objectif de mener des actions avec des jeunes handicapés (sorties en mer, voyage à Starnberg...). Elle va organiser un raid photo : des tandems formés d'un jeune valide et d'un jeune handicapé prendront en photos des endroits accessibles, ou pas, pour mettre problèmes et solutions en évidence. Ces photos pourraient être exposées dans des lieux publics. Gabrielle Boulay, Jolan et Mériadec Tual, membres de l'association, ont assisté à cette réunion et testé le déplacement en fauteuil.

Dans les commerces

Sourires de gosses en action

À l'issue de ces échanges, les participants à la réunion se sont rendus en ville pour voir l'état des rues et l'accessibilité des commerces. Une loi de 2005 donnait dix ans aux commerçants pour mettre leurs accès en conformité et produire un Ad'ap (agenda d'accessibilité programmé) avec un échéancier dans un délai de trois ans.

À Dinard plusieurs problèmes se posent : bâtiments anciens, avis des Bâtiments de France, étroitesse de certaines boutiques... Malgré cela certains commerçants ont réalisé des travaux, comme la bijouterie Chauvin qui a installé une sonnette à portée de fauteuil roulant et qui dispose d'une rampe escamotable, un investissement de 400 €.

Au passage, Clément Le Notre, permanent de l'APF, a mis en garde les commerçants rencontrés contre les arnaqueurs qui proposent des mises aux normes ou qui menacent d'amendes en cas de travaux non exécutés.

Au terme de deux heures d'échanges et de constats, une remarque de l'adjointe au maire résume la situation : « **On a des idées. C'est un bon début !** »